



et votre vie s'active



MBI – BILAN / ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

La prestation MBI est un accompagnement de 3 mois rythmé par des entretiens individuels, des ateliers collectifs avec un conseiller mobilité.

Objectifs de la prestation MBI :

- Accompagner les demandeurs d'emploi dans le développement d'une autonomie adaptée à leur mobilité professionnelle.
- Identifier et lever les freins à la mobilité pour faciliter l'accès à des opportunités professionnelles et optimiser l'insertion sur le marché du travail.

Public(s) concerné(s) :

Le programme MBI s'adresse principalement aux demandeurs d'emploi souhaitant améliorer leur mobilité professionnelle et leur insertion sur le marché du travail.

Prérequis : Être inscrit à France Travail

Date de la formation : Entrées et sorties permanentes – jusqu'à **90 jours**

Modalité d'accès : Deux modalités sont possibles pour s'inscrire en tant que demandeur d'emploi :

- s'auto-inscrit via son espace personnel pôle emploi
- le conseiller propose la prestation

Dispositif accessible aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour plus d'informations.

Financement : Action financée par France Travail

La prestation MBI est une prestation individuelle et personnalisée :

Durée : **90 jours**

Lieux : **Saint Giron / Foix / Pamiers / Lavelanet**

Déroulement : 4 entretiens obligatoires / des ateliers thématiques / des contacts réguliers

1 . Premier Entretien Individuel – Bilan Approfondi de Mobilité

- Évaluation des contraintes à la mobilité du bénéficiaire.
- Élaboration d'un rapport de positionnement initial, incluant :
 - Identification des freins rencontrés.
 - Axes de travail à explorer pour lever ces freins.
 - Pistes d'accompagnement et modalités d'action recommandées pour renforcer la mobilité.

2 . Mise en Œuvre du Parcours Mobilité

- Deux Entretiens Individuels : Réalisés par le conseiller, ces entretiens visent à mettre en œuvre des actions spécifiques pour répondre aux besoins de mobilité du bénéficiaire.
- Micro-Collectifs (4 ateliers):

Ateliers collectifs pour favoriser les échanges et la dynamique de groupe, tout en permettant une individualisation des accompagnements sur des thématiques communes.

Ces ateliers collectifs vont permettre de renforcer le travail réalisé tout au long du parcours en initiant la dynamique de groupe et la mise en mouvement des actions identifiées pour répondre aux besoins des bénéficiaires autour d'une thématique commune tout en privilégiant l'individualisation des accompagnements.



3 . Entretien de Fin de Parcours

- Entretien individuel avec le conseiller-référent pour :
 - Revoir les actions réalisées et les solutions mises en place.
 - Mesurer les progrès réalisés en matière de mobilité.
 - Élaborer une feuille de route pour les prochaines étapes et identifier les partenaires à mobiliser.

Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie centrées sur les stagiaires avec une large place aux échanges, à la coproduction de réponses
- La progression s'organise en alternant des exercices structurés d'apprentissage et de nombreux travaux pratiques pour permettre aux participants de développer une confiance, une aisance, une adaptation à des situations nouvelles et une autonomie
- Travail à distance pour rechercher des informations,
- Travail en atelier collectif à thème dans l'organisme,

Modalité d'évaluation et suivi de l'exécution des actions en cours de prestation

Au cours de la prestation

- contacts réguliers en multi modalité avec le consultant.
- A l'issue de la prestation :
 - Co-rédaction et validation du Bilan de la prestation.
 - Questionnaire de satisfaction

Modalité de suivi post-prestation :Une enquête de satisfaction est adressée à l'initiative de France Travail par voie électronique